OCOM M223.02 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS DE RANDONNÉE PÉDESTRE ET DE MONTAGNE

1. **Rendement** :Identifier les associations de randonnée pédestre et de montagne

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** :Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le mandat des organismes civils dans la randonnée pédestre et en montagne.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les organisations civiles suivantes dans la randonnée pédestre et en montagne et leur mandat : a. les associations nationales, y compris : 1. Le Club Alpin du Canada; 2. Sentiers Canada; et 3. Le Sentier transcanadien; et b. les associations provinciales, y compris : 1. Le Kootenay Mountaineering Club (CB); 2. La Piste de la côte Ouest (CB); 3. Le Edmonton Outdoor Club (AB); 4. La Manitoba Recreational Trails Association Inc. (MB); 5. L'organisme Hike Ontario (ON); 6. Le Ontario Trails Council (ON); 7. Le Toronto Outdoor Club (ON); 8. La Bruce Trail Association (ON); 9. La Fédération québécoise de la marche (QC); 10. Le club de montagne Le Canadien (QC); 11. Le Sentier International des Appalaches (QC); 12. Le Conseil Sentiers Nouveau-Brunswick inc. (NB); 13. La Nova Scotia Trails Federation (NS);	Exposé interactif	20 min	C0-078 C2-055 C2-056 C2-057

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	14. L'organisme Island Trails (PE); et 15. Le Sentier de la côte Est (NL); **Nota :** Les instructeurs peuvent choisir de la liste d'exemples selon leur province ou rechercher des associations dans leurs communautés.			
PE2	Identifier les ressources gouvernementales de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, y compris : a. Parcs Canada; et b. les parcs provinciaux.	Exposé interactif	5 min	C2-052

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification** :Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour donner un aperçu des organismes civils de randonnée pédestre et en montagne, leur mandat et les ressources gouvernementales disponibles.

7. **Documents de référence** :

   a. C0-078 Mountain Equipment Co-op. (2007). *Connect*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.mec.ca.

   b. C2-052 Parcs Canada. (2007). *Les parcs nationaux du Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.pc.gc.ca.

   c. C2-055 Le Club Alpin du Canada. (2007). *Le Club Alpin du Canada : Canada's National Mountaineering Organization*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.alpineclubofcanada.ca/index.html.

   d. C2-056 Sentiers Canada. (2007). *Sentiers Canada*. Extrait le 28 février 2007 du site http://www.trailscanada.com.

   e. C2-057 Le Sentier transcanadien. (2007). *Bienvenue au sentier transcanadien*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.tctrail.ca.

   f. C2-058 Hike Ontario. (2007). *Hike Ontario*. Extrait le 28 février 2007, du site http://www.hikeontario.com.

8. **Matériel d'instruction** :S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** :S.O.

10. **Modalités de contrôle** :S.O.

11. **Remarques** :Pour compléter cette introduction sur les associations de randonnée pédestre et de randonnée en montagne, les instructeurs peuvent vouloir présenter des cartes de sentiers locaux aux cadets.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.